

# Document d'inscription – Été 2021

---



*\*Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.*

Nous vous souhaitons une bonne saison avec le Club Caravelles !

Vous trouverez dans ce document toutes les informations indispensables pour réussir votre inscription, ainsi que des renseignements utiles au bon déroulement de votre saison. C'est un peu long, mais si vous prenez le temps de le lire en entier, nous vous garantissons que cela répondra à 90% de vos questions ;-)

**Nous vous informons que selon l'article 35.9.1 des « Règles de fonctionnement » de la Fédération de Soccer du Québec, le club est maître et responsable de l'utilisation de son effectif.**

## Comment s'inscrire ?

---

**À NOTER QUE POUR CAUSE DE COVID, IL N'EST PLUS POSSIBLE DE VENIR S'INSCRIRE AU BUREAU CARAVELLES, INSCRIPTION SEULEMENT EN LIGNE OU PAR LA POSTE.**

*Afin de respecter les délais de traitement d'inscription (bien lire ci-dessous les différentes modalités d'inscription), nous vous recommandons fortement de vous inscrire en ligne. Si ce n'est pas le cas, faites votre inscription tôt par la poste.*

- Chaque joueur doit obligatoirement s'inscrire pour chaque nouvelle saison. Un enfant inscrit l'hiver doit s'inscrire à nouveau s'il veut participer aux activités de cet été.
- Pour des raisons d'assurance, votre enfant doit être inscrit **avant** de participer à toute activité du club pour cet été.
- Si la personne à inscrire n'est pas répertoriée (c.à.d. première inscription à vie dans un club de soccer), vous devez obligatoirement nous envoyer au courriel : [ecrire@caravelles.ca](mailto:ecrire@caravelles.ca) une copie et/ou photo de **sa carte d'assurance maladie ainsi qu'une preuve de résidence pour identification** (Exemple de preuve de résidence : copie du permis de conduire avec adresse valide du parent, copie de compte Hydro-Québec).
- En vertu de la politique de la Ville de Québec, un montant supplémentaire sera demandé pour les frais d'inscription des **non-résidents**.
- Pour tout enfant qui change de programme après son inscription, des ajustements de coûts seront faits.

### Demande d'amis : Ligue Locale Caravelles seulement U9 (2012) à U10 (2011), programme 2 activités

Pour les programmes de la Ligue Locale Caravelles, la demande 'd'amis' doit être fait avant le 01 mai 2021. Après cette date, les demandes **ne seront plus acceptées**. Vous pouvez demander de jumeler deux personnes de la même catégorie dans une même équipe et le choix **doit être justifié**. Nous ne garantissons en aucun temps que les demandes seront acceptées, le but premier étant **d'équilibrer** les équipes afin que tous les enfants passent une belle saison. Veuillez envoyer vos demandes à [adjoindt@caravelles.ca](mailto:adjoindt@caravelles.ca)

- **En ligne** @

À partir du XXXX mars 2021

Toute la **procédure** pour l'inscription en ligne est sur la page d'accueil du site d'inscription en ligne :

<https://secure.tsisports.ca/registrarat/inscriptions/default.aspx?club=4441172667>

**Pour accéder au paiement lors de votre inscription en ligne, les fenêtres publicitaires de votre navigateur web (pop ups) doivent être nécessairement activées.**

Paiement par carte de crédit (Visa ou Master Card) obligatoire.



Le site de d'inscription/paiement en ligne n'est pas géré par les Caravelles mais bien par SPORDLE qui est imposé par la Fédération de Soccer du Québec. Nous sommes conscients que le système n'est pas optimal mais cela est hors de notre contrôle.

**Le club n'envoie pas de courriel de confirmation pour les inscriptions web.** Il vous contactera **uniquement** si l'inscription web n'est pas acceptée.

**L'inscription en ligne n'est pas possible :**

- Pour les Seniors.
- Pour les joueurs ayant évolué pour un autre club lors de votre dernière saison active.
- Pour les non-résidents de la Ville de Québec.
- Pour les joueurs suspendus par notre club ou tout autre club de la province.
- Si un joueur a déjà joué dans un club mais qu'il ne le fait plus depuis 3 ans (dossier existant mais non-renouvelable en ligne).

- **Par la poste** :

Nous faire parvenir au Club de soccer des Caravelles, 1229 av du Chanoine Morel, Québec (Québec), G1S 4B1, la fiche d'inscription ainsi que le paiement par chèque à l'**ordre du Club de soccer Caravelles**, daté du jour de l'inscription (merci d'indiquer le nom de votre enfant au bas du chèque).

**Le seau de la poste fera foi de la date d'inscription.**

Tout dossier incomplet sera mis en attente. Si c'est une première inscription à vie, bien mettre les justificatifs demandés dans l'enveloppe (lire ci haut).

**Chaque chèque sans provision entraînera des coûts supplémentaires de 20 \$.**

Possibilité de faire des paiements étalés jusqu'en juin. Les chèques doivent être datés selon les dates suivantes : 20 mars, 20 avril, 20 mai et 20 juin 2021.

Une confirmation vous sera envoyée par courriel, dans un délai de deux semaines suite à votre envoi postal. Il est très important de bien vérifier la réception du courriel, sinon, communiquez directement avec le club à [ecrire@caravelles.ca](mailto:ecrire@caravelles.ca).

## Photo de passeport de joueur

---

À noter que le club Caravelles exige que tout joueur inscrit dans la catégorie U-9 et plus doit obligatoirement prendre sa photo. Le club de soccer des Caravelles de Sainte-Foy – Sillery se déresponsabilise pour tout passeport de joueur qui ne sera pas prêt à cause d'une photo non-prise.

La photo du passeport de joueur doit être envoyée par courriel à l'adresse [ecrire@caravelles.ca](mailto:ecrire@caravelles.ca) (photo du visage sur fond blanc). Le club peut refuser la photo si elle ne convient pas aux standards. **La date limite est le 24 avril 2021.**

- Si un joueur de U9 et plus effectue **sa première inscription à vie** à un **club de soccer du Québec**, sa photo doit être prise.
- Si un joueur de U9 et plus jouant aux Caravelles mais n'a jamais pris de photo, cette dernière doit aussi être prise.
- Pour les inscrits possédant déjà un passeport de joueur (photo prise été 2018 et plus), veuillez consulter, à partir du mois d'avril 2021, la liste des joueurs qui doivent prendre une nouvelle photo de passeport sur notre site internet au [www.caravelles.ca](http://www.caravelles.ca)

## Habit d'équipe

---

Lorsqu'un joueur s'inscrit, il accepte de se conformer à la règle du port de la tenue du club. Un **gilet de match sera prêté** pour la saison estivale, et devra être obligatoirement restitué à son entraîneur à la fin de celle-ci. En cas de non-restitution, le joueur sera automatiquement suspendu au niveau provincial.

Les chandails de match doivent être lavés à la machine à l'envers, et portés uniquement pour les matchs/parties (sauf pour les enfants 4-5-6 ans, nés 2017-2016-2015, programme Novices, le gilet se porte lors de toutes les activités).

Chaque joueur doit se prévaloir de souliers à crampons et protège-tibia. De plus, voici le reste de l'équipement demandé pour chaque catégorie d'âge :

U-4 à U-8 (nés entre 2017 et 2013) : Les bas noirs et shorts noirs sont fournis en cadeau par Tim Horton. Un ballon vous sera également offert gratuitement. Des soirées de remise de matériel auront lieu en mai 2021. Vous serez convoqués par courriel quelques semaines à l'avance selon un horaire précis. À noter que **le chandail est cependant un prêt** et qu'il doit être remis en parfait état à la fin de la saison. Si un remboursement est demandé (selon la politique de remboursement en vigueur), le matériel doit être remis en totalité. Nous vous remercions de votre indulgence à propos de cette commandite et tenons à vous rappeler qu'il s'agit d'un cadeau de la part de Tim Horton et que rien ne les oblige à le fournir.

U-9 (2012) à U-10 (2011) ; Programme 2 activités, Ligue locale Caravelles : Pour les MATCHS, bas noirs et shorts noirs + Gilet de match du club prêté

U-9 (2012) à U-10 (2011) ; Programme 3 activités, Ligue Régionale : Pour les MATCHS, bas et shorts officiels (verts) de match + Gilet de match du club prêté

**NOUVEAU**

**U-9 (2012) à U-12 (2009) : Pour les PRATIQUES, bas noirs, shorts noirs et chandail blanc de pratique du club sont obligatoires afin de respecter les accords que nous avons avec nos commanditaires.**

U-11 à Senior (2010 et moins) : Pour les MATCHS seulement, bas et shorts officiels (verts) de match + Gilet de match du club prêté.

Le matériel n'est pas en vente au club. Vous pouvez acheter les shorts et bas officiels de match ainsi que tout autre matériel nécessaire chez Influence Sport <https://influencesport.com/contactez-nous>

**Les bas et shorts officiels sont obligatoires.** Un joueur qui ne respecte pas cette règle se verra refuser la participation aux activités.

## Rabais familial de 40 \$ :

**Rabais Familial** : À partir de l'inscription du troisième **enfant** d'une même famille résidant à la même adresse de **18 ans et moins**.

3 <sup>ème</sup> enfant	40\$ de rabais au total
4 <sup>ème</sup> enfant	80\$ de rabais au total
5 <sup>ème</sup> enfant	120\$ de rabais au total
6 <sup>ème</sup> enfant	160\$ de rabais au total

Si vous procédez à l'inscription par internet, vous pouvez bénéficier du rabais. Il suffit de payer la totalité et de nous **écrire** à [ecrire@caravelles.ca](mailto:ecrire@caravelles.ca) dans les **48h** suivant l'inscription pour obtenir le rabais. Nous effectuerons un remboursement du montant directement sur votre carte de crédit.

## Communications

---

Afin de rester informé des activités du club, nous vous suggérons fortement de vous inscrire aux nouvelles de notre site internet ainsi que d'aimer notre page Facebook.

<http://caravelles.ca/> 

<https://www.facebook.com/soccercaravelles> 

Nos informations sont transmises via notre site internet, ou par courriel. La Fédération de Soccer du Québec (FSQ) reconnaît dorénavant le courrier électronique comme document officiel de correspondance. Il est donc **obligatoire** de fournir une adresse courriel **valide et lisible** lors de votre inscription. Si pour un raison ou une autre vous ne recevez pas nos courriels, merci de nous contacter rapidement.

## Informations complémentaires

---

### ➤ **Politique de remboursement**

Informations disponibles au <http://caravelles.ca/notre-club/formulaires-politiques/>

### ➤ **Politique d'aide financière**

Le club de soccer des Caravelles de Sainte-Foy/Sillery s'est doté d'un programme de solidarité afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes, provenant de milieux défavorisés ou fragilisés, de s'inscrire et de participer à des activités de soccer organisées par le Club. L'aide financière offerte par le Fonds de solidarité sert à défrayer la totalité ou une partie des frais d'inscriptions du joueur auprès du Club (un paiement de 40\$ pour frais administratifs est requis par saison de soccer). Pour plus d'informations, veuillez consulter la section Informations complémentaires du document d'inscription ou notre site internet, dans la section Club, Formulaires et politiques.

<http://caravelles.ca/notre-club/formulaires-politiques/>

### ➤ **Politiques de protection des athlètes**

Nos politiques de protection pour les jeunes athlètes et plusieurs autres politiques de prévention sont disponibles au <http://caravelles.ca/notre-club/formulaires-politiques/>

### ➤ **Budget d'équipe**

Aucune participation au budget de l'équipe (tournois ou autres activités) ne pourra être demandée au club. Ceci est la responsabilité de chaque équipe. Les transports en bus sont à la charge des équipes.

### ➤ Bénévoles

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider lors des inscriptions, des activités spéciales, des journées d'ouverture et de fermeture, pour le Festival etc. Cette aide est indispensable et nécessaire au bon fonctionnement du Club. Peu importe le nombre d'heures qu'il vous est possible de donner, contactez-nous au [ecrire@caravelles.ca](mailto:ecrire@caravelles.ca) pour y laisser votre nom et nous vous contacterons pour plus de détails. Merci en avance !

### ➤ Lunette de sport obligatoire

#### **Pour les joueurs et joueuses qui doivent porter des lunettes de vue sous prescription, uniquement.**

La fédération de soccer du Québec rend obligatoire le port des lunettes de sport depuis la saison hiver 2015-2016 et ce, pour tous les joueurs qui participeront à des activités dans la Ligue de soccer élite, la Ligue Québec Est, la Ligue de soccer Québec Métro. Les arbitres vérifieront dorénavant les lunettes des joueurs afin que le règlement soit appliqué (obligation émise par la compagnie d'assurance). Seules les lunettes de sport sont acceptées et seulement si elles ne représentent aucun danger tant pour le joueur qui les portent que pour les autres joueurs.



Un joueur ou une joueuse désirant porter tout de même ses lunettes correctrices peut jouer en portant une lunette de protection par-dessus les lunettes correctrices. Le plastique doit être incassable et la monture doit être entièrement recouverte et attachée.

Un billet certifié d'un opticien au nom du joueur peut également être montré à l'arbitre avant chaque match. Ce billet doit certifier que le verre des lunettes est incassable.

### ➤ U-05, U-06... O-35, qu'est que ça signifie? ???

Le "U" et le "O" viennent des mots **Under** et **Over**. C'est la dénomination officielle de la [FIFA](#) (Fédération Internationale Football Association) pour catégoriser les joueurs de soccer selon leur âge au cours de l'année civile. La catégorie **U-05** signifie donc 5 ans et moins à partir du premier janvier. La catégorie **O-35** signifie 35 ans et plus au cours de l'année courante.

### ➤ Reçus pour impôts

Les reçus seront disponibles, pour la saison été 2021 ainsi que la saison Automne-Hiver 2021-2022 sur notre site web dès la mi-janvier 2022. Cette démarche est la même depuis plusieurs années au Club Caravelles.

➤ **Recherche de nouveaux arbitres (à partir de U-14 (nés 2007))**

Le club caravelles est à la recherche d'arbitres.

Si vous recherchez un emploi d'été stimulant, à l'extérieur et avec des horaires flexibles qui respectent vos disponibilités, veuillez-vous inscrire à l'adresse suivante: <http://caravelles.ca/arbitres/formations/>

Critères:

Être très motivé à apprendre ;

Démontrer du leadership ;

Vous devez être disponible en moyenne 2 soirs par semaines du lundi au jeudi ;

Vous devez avoir au minimum 13 ans dans l'année courante.

**CAISSE DESJARDINS DE SAINTE-FOY**

*Commanditaire principal du Club de Soccer des Caravelles de Sainte-Foy – Sillery*

